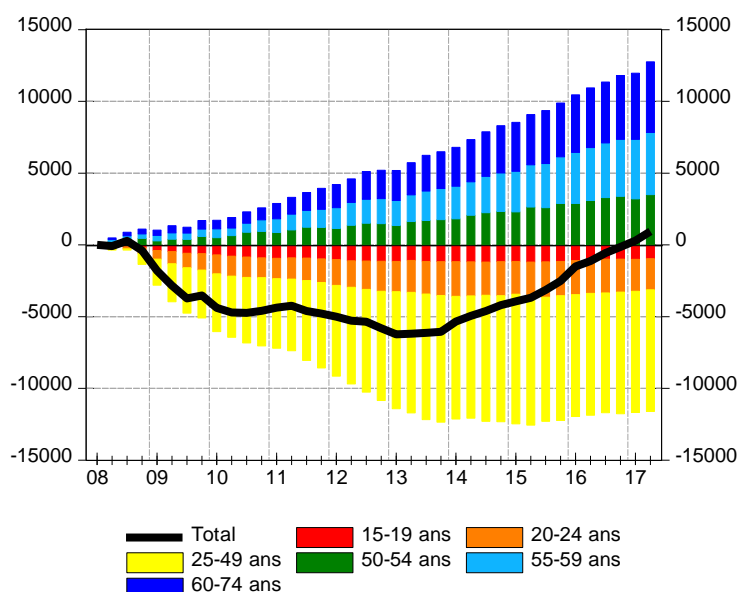


Augmentation de l'emploi des seniors dans la zone euro

Par Violaine Faubert et [Antoine Lalliard](#)

Depuis 2008, seul le nombre d'emplois occupés par des plus de 50 ans a continûment progressé en zone euro, conséquence du vieillissement de la population et de l'augmentation de l'âge effectif de départ à la retraite. A l'inverse, l'emploi des moins de 50 ans affiche une nette baisse sur la même période, en dépit de sa stabilisation récente. Toutefois, la catégorie des plus de 60 ans est la seule à n'avoir pas vu son salaire horaire progresser entre 2010 et 2014.

Graphique 1: Nombre d'emplois dans la zone euro par classe d'âge et pour l'ensemble de la population de 15 à 74 ans. Écart au premier trimestre 2008 (milliers)



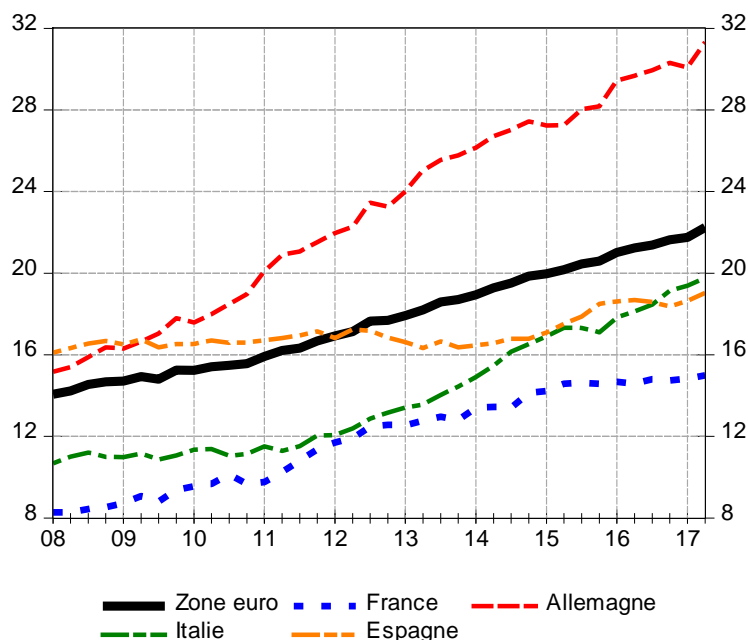
Source : Eurostat.

Depuis 2008, les seniors alimentent l'offre de travail dans la zone euro

Entre 2008 et 2017, la population active de 15 à 74 ans a progressé de 3% dans la zone euro. Sur la même période, la population totale de la même tranche d'âge a progressé de moins de 1%, traduisant une progression modérée du taux d'activité, défini comme le rapport des actifs (actifs occupés ou chômeurs) à la population

totale d'une classe d'âge. Ce taux d'activité est ainsi passé, pour la population de 15 à 74 ans, de 63% à 64% dans l'ensemble de la zone euro.

Graphique 2 : taux d'activité des personnes âgées de 60 à 74 ans dans la zone euro, % de la population totale de cette tranche d'âge.



Source : Eurostat.

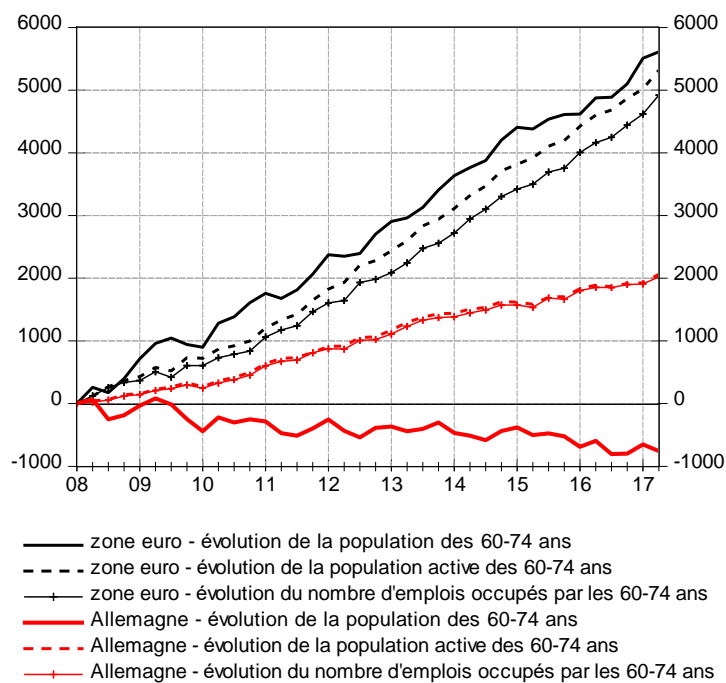
Cette évolution globale masque une nette progression du taux d'activité des personnes âgées de 50 à 74 ans, qui est passé dans la zone euro de 41% en 2008 à 49% en 2017. La progression est particulièrement forte en Allemagne (+14 pp, à 58% en 2017), où le taux d'activité des séniors était déjà supérieur à la moyenne de la zone en 2008, et en Italie (+11pp, à 44%), à partir d'un niveau inférieur à la moyenne de la zone euro avant la crise.

La progression du taux d'activité est encore plus forte si l'on se restreint aux personnes de 60 à 74 ans (graphique 2). C'est notamment le cas en Allemagne (où le taux d'activité des plus de 60 ans a crû de 16 points de 15% en 2008 à 31% à 2017) et, dans une moindre mesure, en Italie (de 11% en 2008 à 20% en 2017). En France, bien qu'ayant progressé d'environ 7 points, le taux d'activité des plus de 60 ans demeure le plus bas parmi ceux des quatre principales économies de la zone, à 15% en 2017.

La progression du taux d'activité des séniors reflète essentiellement les réformes des régimes des retraites adoptées pendant la dernière décennie (cf. [Insee 2016](#)). Ainsi, l'âge légal de départ à la retraite a augmenté dans toutes les économies de la zone. Selon les calculs de l'OCDE, l'âge effectif de départ à la retraite a particulièrement augmenté en Allemagne et en Italie, notamment parmi les femmes.

La hausse de l'offre de travail des séniors a été absorbée par le marché du travail

Graphique 3 : Évolution démographique et marché de l'emploi, zone euro, Allemagne



Source : Eurostat. Écart (milliers) au 1er trimestre 2008.

Dans l'ensemble de la zone euro, comme dans les trois principales économies de la zone (Allemagne, France et Italie), la hausse de l'emploi des classes d'âge séniors entre 2008 et 2017 correspond sensiblement à l'augmentation de la population active des mêmes classes d'âge. Ceci reflète l'allongement de l'âge effectif de départ à la retraite en parallèle de l'arrivée des « *baby boomers* » dans la classe d'âge des 60-74 ans. Pour les 50 à 59 ans, Le nombre d'emplois occupés a augmenté presque autant que la population active de la même classe d'âge.

Sur la période étudiée, l'emploi des 50-59 ans a augmenté de près de 8 millions et la population active correspondante a crû d'un peu moins de 9 millions. Ce constat est encore plus manifeste pour la catégorie de travailleurs la plus âgée (60 à 74 ans). Si en Allemagne la croissance de la population active de plus de 60 ans correspond exactement à celle des emplois de cette classe d'âge, elle lui est légèrement supérieure en zone euro, en France et en Italie, indiquant une contribution très faible des séniors au nombre de nouveaux chômeurs.

Ainsi, en zone euro, le taux de chômage des séniors a peu augmenté depuis 2008 (+1,4pp pour les 60-74 ans), à la différence du taux de chômage des catégories plus jeunes (+4,8pp pour les 15-24 ans ; +2,8pp pour les 25-49 ans).

Modération des salaires moyens des séniors

Les changements de la composition par âge de la population active peuvent avoir des répercussions sur l'évolution des salaires moyens par tête (cf. [BCE 2018](#)). [Mojon et Ragot \(2018\)](#) étudient le lien entre inflation salariale et taux de participation des séniors et trouvent un impact négatif du taux d'activité des séniors sur la croissance des salaires agrégés. L'enquête d'Eurostat sur la structure des salaires dans la zone euro (réalisée tous les quatre ans) montre que les travailleurs plus âgés perçoivent des salaires horaires plus élevés en moyenne, mais que ceux-ci progressent peu. Au contraire, les travailleurs plus jeunes, dont les salaires horaires sont plus faibles, connaissent de fortes progressions salariales en début et milieu de carrière.

Les différentes vagues de l'enquête montrent que les salaires horaires bruts ont progressé pour toutes les classes d'âge entre 2010 et 2014, à l'exception des plus de 60 ans. Dans l'ensemble de la zone euro, le salaire horaire des personnes âgées de plus de 60 ans a diminué de 0,8% entre l'enquête de 2010 et celle de 2014, contre une progression de 4,9% pour les salariés âgés de 50 à 59 ans et une progression de 7,1% pour l'ensemble des salariés. À l'exception de la France, cette baisse du salaire horaire des plus de 60 ans est observée dans les principales économies de la zone, mais plus particulièrement en Espagne (-9,8% entre les enquêtes de 2010 et de 2014) et, dans une moindre mesure, en Allemagne (-3,1%). Une telle baisse n'avait pas été enregistrée dans les précédentes vagues d'enquête : le salaire horaire des plus de 60 ans progressait modérément entre les vagues 2002, 2006 et 2010 de l'enquête.

Ainsi, la baisse du salaire horaire des plus de 60 ans observée entre les enquêtes de 2010 et de 2014 pourrait refléter l'apparition de nouveaux phénomènes : les personnes de plus de 60 ans interrogées en 2014 pourraient avoir un moindre niveau d'éducation ou travailler dans des secteurs moins rémunérateurs que leurs prédécesseurs, notamment si les réformes des retraites ou la crise avaient conduit des travailleurs peu qualifiés à rester ou entrer sur le marché du travail. On peut aussi envisager qu'une part croissante des retraités complètent leur retraite par l'exercice d'emplois peu rémunérés, pour faire face à la baisse du taux de remplacement.

S'agissant de l'impact sur le salaire moyen agrégé, l'augmentation de la participation des séniors peut jouer dans deux directions contraires : d'abord, par un effet de structure, l'inclusion d'une plus grande proportion de séniors, aux revenus plus élevés, peut contribuer à majorer l'accroissement du salaire moyen de la population. À plus long terme, une fois stabilisée la proportion de séniors parmi l'ensemble de la population employée, l'emploi des séniors devrait jouer en sens inverse : les rémunérations des séniors, quoique plus élevées, sont moins dynamiques que celles des classes plus jeunes, et l'on s'attend à ce qu'elles contribuent négativement à la progression du salaire moyen.